

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <br> | <br><b>LYCEE PIERRE BEREGOVY</b><br><b>NEVERS ET FOURCHAMBAULT</b> | <b>Lycée P. BEREGOVY</b><br><b>Site de Fourchambault</b><br>56, rue Gambetta<br>58600 Fourchambault<br>Tél. : 03.86.90.91.20<br>Fax : 03.86.90.91.39 | <b>Lycée P. BEREGOVY</b><br><b>Site de Nevers</b><br>47, rue Pablo Neruda<br>58000 Nevers<br>Tél : 03.86.93.93.00<br>Fax : 03.86.36.82.96 |
|--|--|--|---|

## CONVENTION pour MINI STAGE

**Article n°1 :** L'établissement d'origine devra porter cette convention à la connaissance de l'élève et de son représentant légal et obtenir, préalablement au stage, un consentement exprès aux clauses de la convention.

**Article n°2 :** Le stage en lycée professionnel a pour objectifs d'aider l'élève à construire son projet personnel d'orientation et de lui apporter une connaissance concrète du fonctionnement de l'établissement, de la section, des métiers. L'élève sera mis en situation d'observation, d'activités accompagnées de prise d'informations, de discussions avec les professeurs et les élèves. Toute participation non accompagnée à un poste de travail est exclue.

**Article n°3 :** Pendant le stage, l'élève reste sous statut scolaire et sous la responsabilité de l'établissement d'origine. Il sera, le cas échéant, suivi par un professeur qui pourra venir au lycée professionnel pour rencontrer le jeune en situation, selon un horaire à convenir.

**Article n°4 :** Le proviseur du lycée professionnel s'engage à prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité du jeune. En aucun cas l'élève ne sera autorisé à manipuler une machine dangereuse, ou placé dans une situation pouvant représenter un risque.

**Article n°5 :** En cas d'accident survenant à l'élève sur le lieu de stage, l'obligation de déclaration d'accident incombe à l'établissement d'accueil, qui fera parvenir, sans délai, une copie de cette déclaration au chef de l'établissement d'origine de l'élève. L'élève est couvert simultanément par l'assurance responsabilité civile du lycée professionnel, celle de ses parents et une assurance contractée spécialement par l'établissement d'origine auprès de la M.A.I.F.

**Article n°6 :** Les familles conservent la charge des frais de déplacement, de restauration et éventuellement de l'hébergement à l'internat. L'élève pourra prendre son repas au lycée professionnel selon les modalités définies sur la fiche d'information. Déjeuner 4.62 €/ forfait internat 9.33 € (dîner/nuitée/petit déjeuner/déjeuner)

**Article n°7 :** Pendant le stage, l'élève devra se conformer au règlement intérieur et aux règles de sécurité en usage dans le lycée professionnel. Il s'engage à respecter les horaires, à avoir une tenue vestimentaire adaptée (bleu de travail ou blouse et chaussures renforcées) et un comportement compatible avec les exigences d'un travail sur site professionnel.

**Article n°8 :** En cas de défaut d'assiduité de la part de l'élève, ou de problème de comportement, le Proviseur en informera immédiatement le Chef d'Etablissement d'origine, chargé à ce dernier de prévenir aussitôt les parents. Si nécessaire, d'un commun accord entre eux, et après information à la famille, le stage pourra être interrompu.

**Article n°9 :** L'élève sera accueilli dans le lycée aux dates et horaires suivants :



| Date | Matin                | Après-midi           |
|------|----------------------|----------------------|
|      | HORAIRE/PROF. TUTEUR | HORAIRE/PROF. TUTEUR |
|      |                      |                      |

**Article n°10 : La présente convention est établie en trois exemplaires et chacune des parties intéressées en recevra un exemplaire.**

|   |   |
|---|---|
| <p><b><u>Responsable légal / Famille d'accueil</u></b></p> <p>NOM et Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél.</p> <p>Date et signature :</p> | <p><b><u>L'élève</u></b></p> <p>NOM et Prénom :</p> <p>Classe d'origine :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Qualité de l'élève dans l'établissement d'origine :</p> <p>PAI : oui/non</p> <p>Déjeuner pendant le mini stage (4.62€) : oui/non</p> <p>Forfait internat (9.33€ ) : oui/non</p> <p>Date et signature :</p> |
| <p><b><u>Le Chef d'Etablissement d'origine :</u></b></p> <p>Provisseure :</p> <p>Date, signature et cachet de l'établissement :</p>       | <p><b><u>Le Chef d'Etablissement d'accueil :</u></b></p> <p>Provisseure : Mme SEPTIER</p> <p>Lycée Pierre BEREGOVOY<br/>56 Rue Gambetta<br/>58600 FOURCHAMBAULT</p> <p>Date, signature et cachet de l'établissement :</p>   |

